

## Travaux réalisés à ce jour



Novembre 2005 - La première étape du chantier passait par le déboisement de l'emprise du futur boulevard Saint-Laurent. Les arpenteurs ont délimité une zone de protection de 3 m de part et d'autre du corridor afin de protéger les arbres en bordure du chantier.



Novembre 2005 - Des grues ont été utilisées afin d'appliquer une compression dynamique pendant quelques semaines sur l'ancien dépotoir situé en plein cœur du parc de la Gatineau. Une surcharge est en place depuis janvier 2006, pour une période de 16 mois, afin de consolider les sols qui y reposent depuis plus de 30 ans.



Janvier 2006 - Des travaux de dynamitage réalisés, de décembre à février, ont permis de dégager le boulevard et les bretelles d'accès à la promenade du parc de la Gatineau, facilitant ainsi l'accès de ce parc à tous les résidents de l'Outaouais.



En mai 2006, on commençait la construction du passage multifonction d'une largeur de 9,8 mètres qui facilitera la circulation des chevaux, cyclistes et piétons entre les parties nord et sud du parc de la Gatineau, sur une toute nouvelle piste qui reliera le secteur du Lac-des-Fées à celui du Manoir des Trembles.



Vue du pont temporaire au-dessus du ruisseau des Fées au 31 mai 2006. Le pont temporaire a été aménagé afin de protéger le ruisseau des Fées : il sera défilé après la construction du pont qui enjambera le ruisseau.

# Bulletin de Liaison

## Direction de l'Outaouais



Vue d'artiste du pont qui enjambera le ruisseau des Fées

## Dossier McConnell-Laramée

2006 — numéro 1 — juin

### Les travaux avancent normalement

Le ministère des Transports du Québec est fier d'annoncer que les travaux visant à compléter l'axe McConnell-Laramée se déroulent très bien. Le dernier tronçon de ce projet est réalisé dans le cadre de l'entente Québec-Canada de 1972 et les coûts, évalués à 55,4 millions \$, sont partagés à parts égales entre les gouvernements du Québec et du Canada.

Tel qu'annoncé au début des travaux sur le tronçon III en octobre 2005, le boulevard Saint-Laurent et le boulevard de l'Outaouais seront reliés à l'automne 2007, mettant ainsi fin à un projet initié dans les années 60.

Dans l'immédiat, la circulation dans les bretelles d'accès à l'extrémité est du boulevard de l'Outaouais (au boulevard Saint-Raymond) sera perturbée au cours des 3 prochains mois afin de réaliser les travaux de raccordement.



Vue des travaux en cours sur l'axe McConnell-Laramée depuis le viaduc du boulevard Saint-Raymond (vers l'est). Photo : Michel Marcotte

#### Les grandes dates

- |           |   |
|-----------|---|
| 1964-1965 | Premières études suggérant un lien routier majeur reliant Aylmer, Hull et Gatineau        |
| 1973-1974 | Expropriation des maisons entre le boulevard Saint-Joseph et la promenade du Lac-des-Fées |
| 2003-2004 | Construction du tronçon I (Saint-Laurent à Saint-Joseph)                                  |
| 2004-2005 | Construction du tronçon II (Saint-Joseph à la promenade du Lac-des-Fées)                  |
| 2005-2007 | Construction du tronçon III (promenade du Lac-des-Fées au boulevard Saint-Raymond)        |
| 2007      | Ouverture prévue à la circulation   |



# L'environnement au cœur de nos actions

Des efforts notables ont été consacrés à la protection de l'environnement sur l'ensemble du chantier, tant dans la préparation du projet qu'aux différentes étapes de sa réalisation. De plus, un suivi sera réalisé au cours des 5 années qui suivront la fin des travaux.

## Avant les travaux

- Tout au long de la conception du projet, des séances de consultations publiques et des rencontres avec les principaux intervenants ont permis d'identifier les enjeux environnementaux de ce projet.
- Le tracé initial a d'ailleurs été modifié afin de préserver certains milieux plus sensibles, dont le marais à Wolffia.
- Un inventaire rigoureux de la faune et de la flore a été dressé afin de pouvoir préserver les habitats sensibles et assurer un suivi des impacts après la construction du boulevard qui permettra d'apporter les mesures correctrices appropriées.
- L'arpentage a été réalisé de telle façon que les arbres qui longent le chantier soient protégés contre les équipements lourds par une bande de protection de 3 mètres.



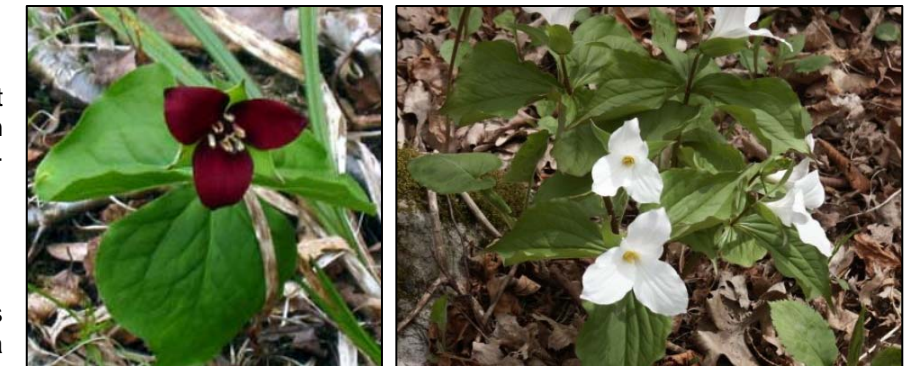
**Canard branchu (Aix sponsa).** Le Canard branchu est considéré comme le plus beau canard d'Amérique du Nord. Cette espèce se retrouve dans le parc de la Gatineau et elle niche dans le secteur des travaux au marais à Wolffia. Lors de notre dernier inventaire en mai 2006, on a dénombré plus de couples nicheurs qu'en 2005.

## Pendant les travaux

Nos spécialistes en environnement suivent tous les travaux et s'assurent de la mise en place de mesures de protection de l'environnement lors de la construction.

## Après les travaux

- Reboisement de 11 628 arbres, tous des espèces indigènes au parc de la Gatineau, pour compenser la perte de superficies boisées (2 arbres plantés pour 1 coupé)
- De multiples suivis environnementaux seront réalisés au cours des cinq années qui suivront la fin des travaux afin de favoriser la pérennité de l'écosystème.



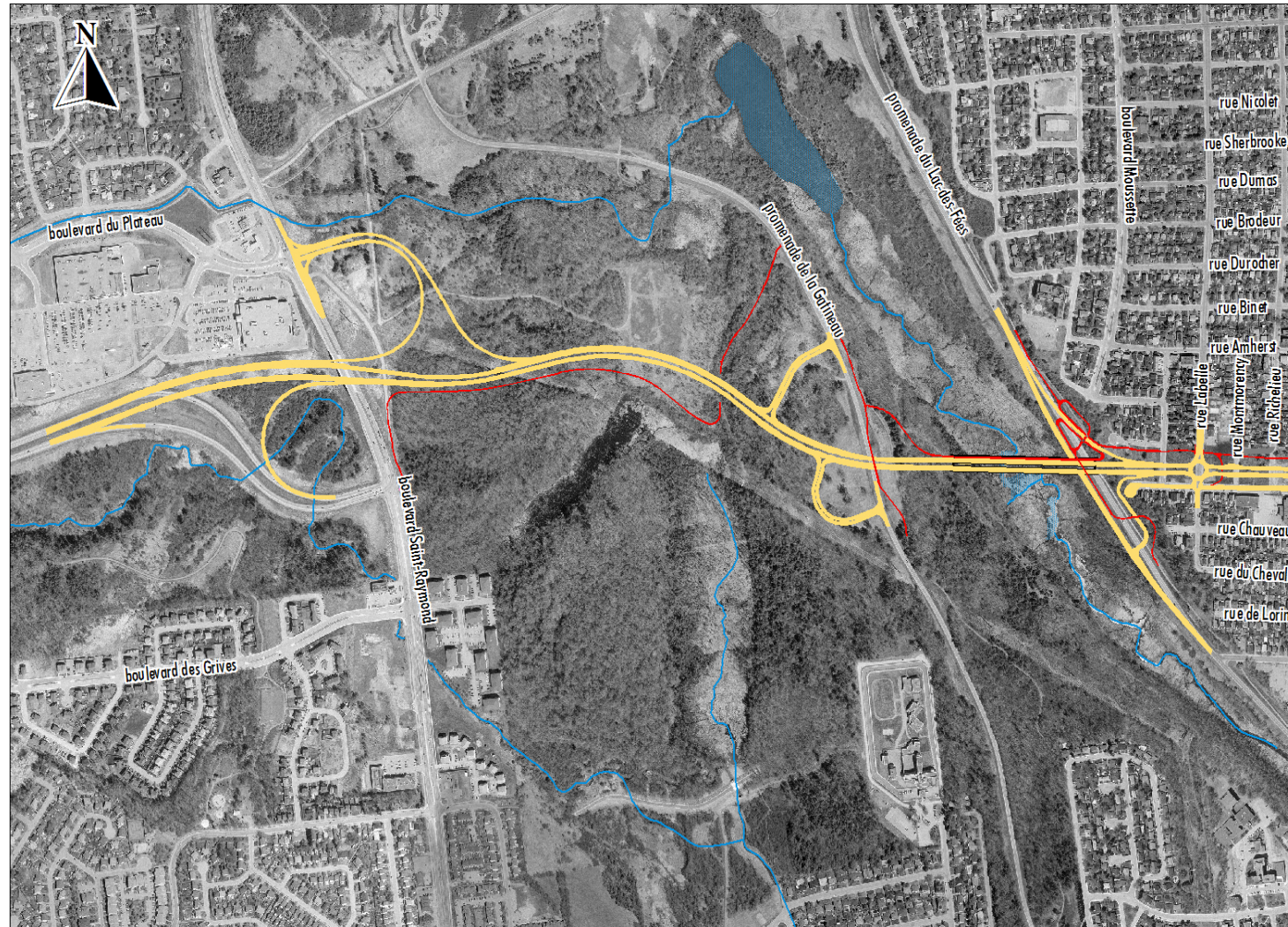
**Trille dressé (Trillium erectum L.);** coloration rouge ou blanche. C'est une plante printanière qui colonise les sols riches. Elle est typique et particulièrement très abondante dans le parc de la Gatineau. Les pétales sont rouges, verts, blancs ou blancs et roses. Sa floraison est spectaculaire puisqu'elle fleurit parmi les premières au printemps.

## Retombées environnementales

Au terme de la construction du chantier, la population de l'Outaouais pourra mieux respirer. Le partage de la circulation entre les boulevards Saint-Raymond et Saint-Laurent aura un effet important sur la congestion de la circulation et l'émission de gaz à effet de serre.

De plus, les transports en commun pourront emprunter un corridor plus direct qui comportera moins d'arrêts et d'accélération pour les autobus entre les secteurs de l'ouest de la ville de Gatineau et son centre-ville.

Le futur boulevard Saint-Laurent comportera aussi une piste cyclable qui favorisera les déplacements en vélo par un nombre accru de citoyens et citoyennes.



Plan de la phase III en cours de construction (tracé en jaune) avec les sentiers qui seront aménagés (en rouge). Un sentier multifonction (vélos, piétons et chevaux) s'ajoutera aux pistes cyclables existantes sur les promenades de la Gatineau et du Lac-des-Fées qui seront réaménagées. Cartographie : Mario Darsigny

## Prochaines étapes majeures

- **Juillet 2006** : Contournement de la promenade du Lac-des-Fées
- **Été 2006** : Ouverture du pont de la promenade de la Gatineau à la circulation (photo ci-contre)
- **Automne 2007** : Ouverture prévue du boulevard Saint-Laurent
- **Été 2008** : Fin des travaux d'aménagement paysager



Bientôt, les citoyens (automobilistes, cyclistes et piétons) pourront déjà emprunter le nouveau pont d'étagement de la promenade de la Gatineau, qui enjambera le boulevard Saint-Laurent en construction.



## Le chantier n'est pas un terrain de jeu!

Le ministère des Transports rappelle à toute la population que le chantier de construction n'est pas un terrain de jeu. Si vous souhaitez observer l'avancement des travaux, nous vous conseillons de le faire depuis les points de vue hors chantier (trottoir du boulevard Saint-Raymond, extrémité ouest de la rue Laramée ou piste cyclable de la promenade de la Gatineau).



Aperçu des travaux sous le boulevard Saint-Raymond au 31 mai 2006

## La sécurité c'est important!

Transports Québec vous incite à redoubler de prudence aux abords des chantiers :



État des travaux à la jonction du futur boulevard Saint-Laurent et de l'actuel boulevard de l'Outaouais au 31 mai 2006

## Direction de l'Outaouais

170, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5<sup>e</sup> étage  
Gatineau (Québec) J8X 4C2  
Téléphone : (819) 772-3849  
Télécopieur : (819) 772-3338  
Courriel : [dto@mtq.gouv.qc.ca](mailto:dto@mtq.gouv.qc.ca)  
[www.mtq.gouv.qc.ca](http://www.mtq.gouv.qc.ca)

## Centres de services

### Campbell's Bay

1488, route 148, C.P. 89  
Campbell's Bay (Québec) J0X 1K0  
Téléphone : (819) 648-7000  
Télécopieur : (819) 648-7002

### Gatineau

33, rue Jean-Proulx  
Gatineau (Québec) J8Z 1X1  
Téléphone : (819) 772-3847  
Télécopieur : (819) 772-3339

### Maniwaki

140, route 105  
Maniwaki (Québec) J9E 3A9  
Téléphone : (819) 449-6923  
Télécopieur : (819) 449-5421

### Papineauville

208, rue Henri-Bourassa, C.P. 70  
Papineauville (Québec) J0V 1R0  
Téléphone : (819) 427-6238  
Télécopieur : (819) 427-8130

Pour renseignements :

Michel Marcotte,  
Agent d'information  
(819) 772-3107, poste 236  
[michel.marcotte@mtq.gouv.qc.ca](mailto:michel.marcotte@mtq.gouv.qc.ca)

Réalisation : Michel Marcotte, SLPU  
Révision linguistique : Mireille Brazeau, SLPU

*Le Bulletin de Liaison est un bulletin d'information destiné à tous les partenaires de la Direction de l'Outaouais du ministère des Transports du Québec. Ce bulletin est produit par le Service des liaisons avec les partenaires et les usagers.*

## Restrictions pour l'accès au boulevard de l'Outaouais (route 148)

Afin de permettre le raccordement du boulevard Saint-Laurent (axe McConnell-Laramée) au boulevard de l'Outaouais, des travaux de réaménagement de la bretelle à l'intersection des boulevards de l'Outaouais et Saint-Raymond, près du quartier du Plateau de la Capitale, ont débuté le 12 juin 2006. La circulation sur le boulevard de l'Outaouais sera perturbée pour une période de trois mois, pendant laquelle la bretelle d'accès au boulevard de l'Outaouais depuis le boulevard Saint-Raymond (voir le cercle en pointillé sur la carte ci-jointe) sera fermée à la circulation :

- Les camions et tout véhicule dont la largeur excède 3,5 m ne pourront pas emprunter la portion du boulevard de l'Outaouais entre le chemin Vanier et le boulevard Saint-Raymond pendant les travaux. Ces véhicules seront invités à emprunter le chemin de détour suggéré via les chemins Vanier, d'Aylmer et le boulevard Saint-Raymond (voir le tracé en rouge).
- Quant aux autres véhicules, ils seront dirigés dans la bretelle de sortie, où la circulation se fera à contresens dans un espace relativement serré. Il est donc primordial que les automobilistes circulent à vitesse réduite à cet endroit et respectent la signalisation aux abords du chantier.

